

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT

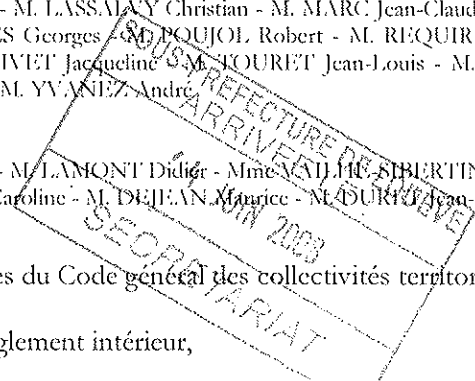
~~~~~  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du 19 mai 2008**

~~~~~  
BUDGET PRINCIPAL 2008 - VIREMENT DE CREDIT
DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 19 mai 2008, Salle du Conseil, au siège de la Communauté de communes, à Gignac, sous la présidence de Monsieur Louis VILLARET, Président de la Communauté de communes

Étaient présents ou représentés : **Étaient Présents :** M. VILLARET Louis - M. JOYER Jean-Marcel - Mme BARRAL Hélène - M. DONNADIEU Jacques - M. CABELLO Gérard - M. SAINTPIERRE Michel - M. BONNAFOUS Claude - M. PALOC Eric - M. BERTOLINI Jean-Pierre - M. RUIZ Jean-François - Mme CONSTANT Agnès - M. DOUYSSSET Bernard - M. ARNAL Richard - Mme BIDES Marie-Claude - Mme BRIBES Estelle - M. CADARS Cyrille - M. CADILLAC Jean-François - M. CAUMEL Bernard - Mme CONTRERAS Sylvie - M. CORBEAU Eric - Mme DEJEAN Anne-Marie - Mme DELONCA Hélène - M. FABRE Jean - M. GABAUDAN Jean-Pierre - M. GALABRUN Jacky - Mme GALVIEZ Fabienne - M. GASTAN François - M. JEREZ Bernard - M. LASSALAY Christian - M. MARC Jean-Claude - M. MATTEU Gabriel - M. PECHIN Jean-Pierre - M. PIERRUGUES Georges - M. POUJOL Robert - M. REQUIRAND Daniel - M. SIDERIS André - M. SHIGEL Robert - Mme THIVET Jacqueline - M. TOURET Jean-Louis - M. VAN-RUYSKENSVELDE Jean-Pierre - M. VENTURIE Jean-Pierre - M. YVANEZ André

Absents ou excusés : **Absents ou excusés :** M. HENRY Marc - M. LAMONT Didier - Mme CALME SIBERTIN-BLANC Marie-Agnès M. CARCELLER Claude - Mme COMBES Caroline - M. DEJEAN Maurice - M. DURU Jean-Pierre - M. GREZES Frédéric



Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants,

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur,

Sur le rapport du Président,

Vu que les crédits prévus au budget primitif 2008 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 011, 014, 65, 66, 023, 73 et 74 de la section de fonctionnement, ainsi que sur les chapitres 16, 021, 21 (non affecté), 4581 et les chapitres opération n°1016, 1023, 1028, 1042, 1036 et 1048 de la section d'investissement ,

Le quorum étant atteint,
 Après en avoir délibéré,

Le Conseil décide, à l'unanimité :

- d'approuver les virements de crédit suivants à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement conformément au tableau suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
73-7311 « Produit TPU » (Recettes)		19 941,00€
73-7331 « Produit TEOM » (Recettes)		47 635,00€
74-7411 « Dotation globale de fonctionnement » (Recettes)		162 221,00€
74-74833 « Etat/compensations » (Recettes)	5 789,00€	
011-618 « Frais divers » (Dépenses)		15 000,00€
011-617 « Etudes » (Dépenses)		6 000,00€
014-73968 « Reversement de fiscalité » (Dépenses)		101 458,00€
65-6531 « Indemnités élus » (Dépenses)		39 000,00€
66-66111 « Intérêts d'emprunts » (Dépenses)		28 550,00€
023-023 « Virement à la section d'investissement »		34 000,00€

(Dépenses)		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
021-021 « Virement de la section de fonctionnement » (Recettes)		34 000,00€
16-1641 « Remboursement d'emprunt » (Dépenses)		34 000,00€
21-2111 « Terrains » (Dépenses)	18 000,00€	
21-2183 « Matériel de bureau et informatique » (Dépenses)		18 000,00€
1016 « Aménagement des abords du pont du Diable » - 2184 « Mobilier » (Dépenses)		310 000,00€
1016 « Aménagement des abords du pont du Diable » - 2313 « immobilisations en cours » (Dépenses)		300 000,00€
10 - 10222 « FCTVA » (Recettes)		94 000,00€
1016 « Aménagement des abords du pont du Diable » - 1641 « Emprunts » (Recettes)		516 000,00€
1023 « Programme local de l'habitat » - 2031 « Frais de maîtrise d'œuvre » (Dépenses)		1€
1023 « Programme local de l'habitat » - 1641 « Emprunts (Recettes)		1€
1028 « Numérisation réseaux AEP ASS » - 205 « Concessions, droits, licences, logiciels » (Dépenses)		133 000,00€
10 - 10222 « FCTVA » (Recettes)		20 000,00€
1028 « Numérisation réseaux AEP ASS » - 1641 « Emprunts » (Recettes)		113 000,00€
1036 « Construction hôtel d'entreprise ZAE Trois Fontaine au Pouget » - 2313 « Immobilisations en cours de construction » (Dépenses)		40 000,00€
10 - 10222 « FCTVA » (Recettes)		6 000,00€
1036 « Construction hôtel d'entreprise ZAE Trois Fontaine au Pouget » - 1641 « Emprunts » (Recettes)		34 000,00€
1042 « Création site web CCVII » - 205 « Concessions, droits, licences, logiciels » (Dépenses)		50,00€
1042 « Création site web CCVII » - 1641 « Emprunts » (Recettes)		50,00€
1048 « Requalification ZAE Les Armillières à Gignac » - 2313 « Immobilisations en cours de construction » (Dépenses)		66 000,00€
10 - 10222 « FCTVA » (Recettes)		10 000,00€
1048 « Requalification ZAE Les Armillières à Gignac » - 1641 « Emprunts » (Recettes)		56 000,00€
4581-458111 « Investissement sous mandat » (travaux place Sanier Aniane) (Dépenses)		30 000,00€
4582-458211 « Investissement sous mandat » (travaux place Sanier Aniane) (Recettes)		30 000,00€
4581-458117 « Investissement sous mandat » (travaux place du Portal St Guilhem-le-Désert) (Dépenses)		10 000,00€
4582-458217 « Investissement sous mandat » (travaux place du Portal St Guilhem-le-Désert) (Recettes)		10 000,00€

4581-458118 « Investissement sous mandat » (travaux place du Griffé au Pouget) (Dépenses)		130 000,00€
4582-458218 « Investissement sous mandat » (travaux place du Griffé au Pouget) (Recettes)		130 000,00€
4581-45819 « Investissement sous mandat » (travaux Lagamas) (Dépenses)		8 300,00€
4582-45829 « Investissement sous mandat » (travaux Lagamas) (Recettes)		8 300,00€
4581-458123 « Investissement sous mandat » (traverse Jonquières) (Dépenses)		48 000,00€
4582-458223 « Investissement sous mandat » (traverse Jonquières) (Recettes)		48 000,00€
1056 « Aménagement local Camaléc extension 1 » - 2313 « Immobilisation en cours » (Dépenses)		155 000,00€
10 - 10222 « I'CTVA » (Recettes)		24 000,00€
1056 « Aménagement local Camaléc extension 1 » - 1641 « Emprunts (Recettes)		131 000,00€

- **De voter** la décision modificative n°2 d'un montant de 224 008€ au sein de la section de fonctionnement et d'un montant de 1 264 351€ au sein de la section d'investissement du budget principal 2008

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 2008-38 le
Publication le 2 JUIN 2008
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Gignac, le 2 JUIN 2008
Le Président de la Communauté de communes,
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la Communauté de communes

